Mineure *Sciences du langage*

La mineure *Sciences du langage* est ouverte aux étudiants d'Anglais et d'Espagnol qui souhaitent élargir leurs connaissances sur le langage et enrichir leur culture générale par la découverte d'un domaine central des Sciences humaines. Elle offre un panorama de la plupart des champs qui composent les Sciences du langage (en particulier phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, sociolinguistique, acquisition du langage par les enfants) et permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques qui l'amènent à mieux comprendre cet outil de communication qu'est le langage. Les particularités de la langue étudiée en majeure peuvent ainsi être replacées dans un contexte plus large et mises en perspective avec les données de nombreuses autres langues du monde abordées lors des cours, dont les contenus sont détaillés ci-dessous.

La mineure *Sciences du langage* est constituée des UE suivantes :

Première année, semestre 1

CODES		Volume horaire hebdomadaire			
	UE MAJEURE	CM	TD	Coef.	ECTS
L1F001	Introduction aux sciences du langage	1,5	1,5		5
L1F002	Les langues du monde	1,5			3
	Total mineure	4,5			8

Première année, semestre 2

CODES		Volume horaire hebdomadaire			
	UE MAJEURE	CM	TD	Coef.	ECTS
L2F001	Sociolinguistique I	1,5	1,5		5
L2F002	Grammaire		1,5		3
	Total mineure	4,5			8

Deuxième année, semestre 3

CODES		Volume horaire hebdomadaire			
	UE MAJEURE	CM	TD	Coef.	ECTS
L3F002	Morphologie	1,5	1,5		4
L3F003	Acquisition du langage 1	1,5	1,5		4
	Total mineure	6			8

Deuxième année, semestre 4

CODES		Volume horaire hebdomadaire			
	UE MAJEURE	CM	TD	Coef.	ECTS
L4F001	Syntaxe I	1,5	1,5		8
	Total mineure	3			8

Troisième année, semestre 5

CODES		Volume horaire hebdomadaire			
	UE MAJEURE	CM	TD	Coef.	ECTS
L5F001	Linguistique de corpus	1,5	1,5		5
L5F002	Histoire des idées linguistiques	1,5			3
	Total mineure	4,5			8

Troisième année, semestre 6

CODES		Volume horaire hebdomadaire			
	UE MAJEURE	CM	TD	Coef.	ECTS
L6F001	Sémantique formelle	1,5	1,5		5
L6F002	Typologie linguistique	1,5			3
	Total mineure	4,5			8

Descriptifs des UE de la mineure *Sciences du langage*

L1F001 – Introduction aux Sciences du Langage

Responsable : René Lacroix

Contenu du cours : Ce cours commence par une présentation des différences entre grammaire scolaire et linguistique, deux façons distinctes d'aborder les langues (notion de « faute », jugements de valeur sur les productions langagières, oral et écrit). Il se poursuit par une introduction aux notions de base des différents domaines de la linguistique :
- Phonétique (articulatoire, acoustique, auditive)
- Phonologie (phonème, allophone, paire minimale, variante libre, variante combinatoire)
- Double articulation
- Morphologie (morphème, allomorphes, lexème et mot-forme, paradigme, flexion et dérivation, composition)
- Syntaxe (structure en constituants, propriétés de codage)
- Sémantique et pragmatique (sens lexical, implicature, actes illocutoires)
- Linguistique historique (synchronie et diachronie, méthode comparative)
- Familles de langues
- Sociolinguistique (influence des facteurs sociaux sur les langues et leur emploi)
- Psycholinguistique (acquisition, compréhension et production du langage)

Objectifs pédagogiques : Posséder une vision d'ensemble des différents champs de la linguistique et en connaître les concepts de base.

Modalités de contrôle des connaissances : CM : 1 partiel en fin semestre.

L1F002 – Langues du monde

Responsable : Naomi Yamaguchi

Contenu du cours : Terminologie linguistique. Familles de langue dans le monde. Evolution du langage. Typologie de patrons phonologiques dans les langues.

Objectifs pédagogiques : Connaissance des concepts de base de la linguistique. Connaissance des grandes familles linguistiques. Utiliser un atlas linguistique.

Contrôle connaissances : Un partiel à mi-semestre. Un dossier à rendre en fin de semestre.

Bibliographie :
Comrie, B., Matthews, S. & Polinsky, M. 2004. *Atlas des langues. L'origine et le développement des langues dans le monde*. Paris : Akropole

L2F001 – Sociolinguistique

Responsable : Michelle Auzanneau

Contenu: Ce cours est une initiation à la sociolinguistique. Afin de sensibiliser les étudiants aux approches théoriques et méthodologiques de ce domaine de recherche, il s'agira de s'interroger sur différentes dimensions du langage en situation et donc de faire appel à des éclairages pluridisciplinaires (sémiotique, anthropologie, sociologie). Cette ouverture disciplinaire permettra de rendre compte de la dimension sociale et culturelle du langage et de son caractère pluridimensionnel. Elle permettra également de mesurer l'importance du développement de méthodologies de terrain

Enfin, quelques éléments du contexte historique au sein duquel la sociolinguistique est née en questionnant certains postulats de la linguistique dite « interne » seront présentés.

Modalités de contrôle des connaissances : partiels sur table : 1 partiel en CM ; à préciser

ultérieurement pour le TD.

Bibliographie:

BACHMANN, C., LINDENFELD, J., SIMONIN, J., 1991, *Langage et Communications sociales*, Paris, Didier
ACHARD P., 1993, La sociologie du langage, Paris, Puf.
BEAUD, S., WEBER, F, 2003, *Guide de l'enqûete de terrain,* éditions La découverte, Paris

L2F002 – Grammaire

Responsable : Pollet Samvelian

Contenu : Ce cours abordera les notions fondamentales de l'analyse grammaticale, en se focalisant sur les parties du discours et les fonctions grammaticales. A travers l'étude des différentes parties du discours, nous mettrons en évidence l'hétérogénéité des critères sous-jacents à l'établissement de ces classes (ex. morphologiques, syntaxiques, sémantiques). Nous examinerons ensuite le lien entre les parties du discours et les fonctions grammaticales.

Bien que le cours porte sur le français, une réflexion sera également menée sur l'universalité (ou non) des catégories et concepts traditionnels de l'analyse grammaticale et leur applicabilité à d'autres langues.

Objectifs pédagogiques : familiariser les étudiants avec la méthodologie de l'analyse grammaticale tout en menant une réflexion sur le caractère universel de cette démarche.

Modalités de contrôle des connaissances : 2 épreuves sur table. La première à mi semestre et comptant pour 40%, la seconde à la fin du semestre et comptant pour 60% de la note finale.

Bibliographie :

Gardes-Tamine, J., 1990, *La Grammaire. Tome 2 : La syntaxe*, Paris, Armand Colin.
Gary-Prieur, M.-N., 1985, *De la grammaire à la linguistique - L'étude de la phrase*, Paris, Armand Colin, Paris.
Grevisse, M., 1980 (11e édition), *Le bon Usage - Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Paris-Gembloux, Duculot (1ère édition 1936).
Riegel, M., J.-C., Pellat et R. Rioul, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

L3F002 – Morphologie

Responsable : Karen Ferret

Contenu : Etude de la variation formelle des parties du discours (morphologie flexionnelle).

En s'appuyant sur diverses langues, ce cours traite de la variation formelle du verbe, du nom, de l'adjectif, du déterminant et des catégories grammaticales sources de ces variations : temps, personne, aspect grammatical, nombre, genre, cas, etc.

Sémantique des cas morphologiques (expression du lieu vs. expression du mouvement ; aspect grammatical perfectif vs. aspect grammatical perfectif, etc.) ; Cas morphologique et fonctions grammaticales ; La notion d'accord (dans la phrase, dans le groupe nominal)

La fin de ce cours sera consacrée à la présentation des procédures heuristiques exploitées en syntaxe (tests de constituance appliqués au français), présentation qui assurera le passage au cours Syntaxe 1.

Objectifs pédagogiques : familiariser les étudiants avec les notions de base de la morphologie flexionnelle.

Contrôle des connaissances : 2 contrôles sur table

Modalités de contrôle des connaissances : Précisées ultérieurement.

Bibliographie : communiquée en cours.

L3F003 – Acquisition du langage 1

Responsable : Anne Salazar Orvig

Contenu : Cet enseignement présente les premières acquisitions linguistiques et langagières chez l'enfant entre 0 et 3 ans. Après avoir examiné les capacités précoces et prédispositions du

nouveau-né pour l'acquisition du langage, le cours s'attache à présenter le développement de la communication pré-linguistique à la fois sur le plan dialogique et sur le plan sémiologique. Une fois ainsi posées les bases de l'acquisition du langage, on aborde l'acquisition du système phonologique, le statut sémiologique des premiers mots, le développement du lexique, les premiers énoncés et le processus de mise en place de la syntaxe, depuis les combinaisons verticales d'énoncés à un terme jusqu'à l'explosion grammaticale et syntaxique de la fin de la troisième année, en passant par les énoncés à deux termes et les processus de transition, à base de constructions, des premiers énoncés de forme adulte. L'enseignement s'achève sur un aperçu des premiers développements pragmatiques, actes de langage et inscription dans le dialogue.

Objectifs pédagogiques : Cet enseignement a un triple objectif : faire connaître aux étudiants les différentes étapes de l'acquisition du langage, les introduire à la réflexion d'un objet linguistique complexe, les introduire à l'analyse de corpus de jeunes enfants.

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle sur table final portant sur le CM (60%) et 3 mini-contrôles sur table en TD (40%).

Eléments de bibliographie :

Bernicot, J. et Bert-Erboul, A., 2009, *L'acquisition du langage par l'enfant*, Paris, Editions In Press
Bruner, J. S. ,1987, *Comment les enfants apprennent à parler*, Paris, Retz.
François, F., François, D., Sourdot, M. et Sabeau-Jouannet, E. ,1977, *La syntaxe de l'enfant avant cinq ans*, Paris,Larousse.
Karmiloff, K et Karmiloff-Smith, A., 2003, *Comment les enfants entrent dans le langage*, Paris, Retz.
Marcos, H., 1998, *De la communication prélinguistique au langage. Formes et fonctions* ? , Paris, L'Harmattan.

Remarque : le polycopié pour le cours et le TD est à retirer au service de reprographie avant le début des enseignements.

L4F001 Syntaxe 1

Responsable : Pollet Samvelian

Contenu : Ce cours s'appuie sur les connaissances acquises au 1er semestre en morphologie et morphosyntaxe. En reprenant la notion de constituant, nous aborderons les différents types de relations syntaxiques qui peuvent s'instaurer entre une tête et ses dépendants et focaliserons sur la différence entre les arguments (ou actants) et les modifieurs (ou adjoints). Cette différence sera illustrée par l'examen de différentes constructions dans les phrases simples, telles la construction passive, impersonnelle, etc.
La 2ème partie du cours sera consacrée à l'étude des phrases complexes et des différents types de subordonnées (complétive, infinitive, interrogative, relative, corrélative).

Objectifs pédagogiques : approfondir et consolider la méthodologie de l'analyse syntaxique et introduire les étudiants à la modélisation en syntaxe.

Modalités de contrôle des connaissances : deux épreuves sur table. La première à mi semestre et comptant pour 40%, la seconde à la fin du semestre et comptant pour 60% de la note finale.

Bibliographie :

Delaveau A., 2001, Syntaxe. La phrase et la subordination, Paris, Armand Colin.
Gardes-Tamine, J., 2004 *La grammaire, tome 2 : La syntaxe*, Paris, Armand Colin (3e édition revue et augmentée).
Muller, C., 1996, *La subordination en français*, Paris, Armand Colin.

L5F001 – Linguistique de corpus

Responsable : Cédric Gendrot

Contenu : Traitement des corpus écrits et oraux. Parallèle entre écrit et oral. Méthodes de constitution et de gestion au sein d'une base de données. Introduction et entrainement aux principes de transcription et d'alignement des corpus. Interactions entre différentes disciplines de la linguistique : syntaxe, acquisition, phonétique. Diversité des méthodes de transcription en fonction des domaines et des objectifs (français parlé, interactions verbales, acquisition, didactique…).

Objectifs pédagogiques : Initiation à la linguistique de corpus. Apport de la linguistique de corpus à la réflexion sur les rapports oral-écrit et à l'analyse de corpus d'acquisition du langage. Caractéristiques des énoncés oraux susceptibles de préparer à l'accès à l'écrit, à repérer dans les interactions adulte-enfant.

Modalités de contrôle des connaissances : 1 devoir + 1 partiel.

Bibliographie et ressources Web fournis via la plateforme pédagogique iCampus.

L5F002 – Histoire des idées linguistiques

Responsable : Karen Ferret

Contenu : Ce cours est consacré à l'étude de l'élaboration progressive des problématiques sur le langage et des outils de la linguistique contemporaine, depuis l'Antiquité gréco-romaine jusqu'à l'émergence du formalisme, milieu du 20ème siècle (Europe et Etats-Unis).

Modalités de contrôle des connaissances : 2 contrôles sur table

Bibliographie :

Auroux, S. ,1989, 1992 & 2000, *Histoire des idées linguistiques*. Mardaga, Liège-Bruxelles. Tomes : 1, 2 & 3
Newmeyer, F, 1986 , Linguistic Theory in America, Academic Press
Robins, H. 1976 [1967], *Brève histoire de la linguistique*. Seuil, Paris

L6F001 Sémantique formelle

Reponsable : Pollet Samvelian

Contenu : Il s'agit d'un cours de sémantique formelle, visant à familiariser les étudiants avec les outils formels de la représentation du sens d'une phrase. Après avoir présenté les différentes façons de définir le sens, nous aborderons les relations sémantiques entre les phrases (implication, présupposition, implicature, contradiction, équivalence). Nous focaliserons sur l'étude de la sémantique dite « vériconditionnelle » et les différentes représentations formelles que l'on peut en proposer, notamment par recours aux concepts et outils élaborés en logique : le calcul des propositions, le calcul des prédicats et le lambda-calcul.
Objectifs pédagogiques : Initier les étudiants à la sémantique formelle et surtout aux langages logiques nécessaires à la formalisation du sens.

Modalités de contrôle des connaissances : deux épreuves sur table. La première à mi semestre et comptant pour 40%, la seconde à la fin du semestre et comptant pour 60% de la note finale.

Bibliographie

Allwood, J., L.-G. Andersson & O. Dahl, 1977, *Logic in Linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press.
Chierchia, G. & S. McConnell-Ginet, 1993, *Meaning and Grammar*, Cambridge, The MIT Press.
De Swart, H., 1998, *Introduction to Natural Language Semantics*, Stanford, CSLI Publications.

L6F002 Typologie linguistique

Responsable : René Lacroix

Contenu : La typologie consiste à comparer entre elles les langues du monde afin de voir ce qu'elles ont de commun et de différent, et quels phénomènes linguistiques sont universels, fréquents, rares ou inexistants.

Dans un premier temps, le cours présente la classification morphologique des langues en quelques grands types (isolant, agglutinant, fusionnel, polysynthétique) initiée au XIXème siècle, puis revue et développée au cours du XXème siècle. Ensuite, il se concentre sur la question des universaux et la typologie de l'ordre des mots. Le cours se termine sur le problème de l'explication des universaux.

Objectifs pédagogiques : Connaître les concepts fondamentaux de la typologie ; se familiariser avec des langues diverses ; être capable de replacer les particularités d'une langue dans un contexte typologique plus large.

Modalités de contrôle des connaissances : 2 partiels

Bibliographie

Dryer, M. S. et Haspelmath, M. (éds.), 2013, *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. (http://wals.info)
Comrie, B., 1989, *Language Universals and Linguistic Typology* (2e éd.), The University of Chicago Press.
Shopen, T. (éd.), 2007, *Language Typology and Syntactic Description* (2e éd.), vol. I et III, Cambridge University Press.